

Date : 02/02/12

Coopérations entre les Régions Basse-Normandie et Pays de la Loire

Coopérations entre les Régions Basse-Normandie et Pays de la Loire



Jacques Auxiette, Président de la Région Pays de Loire et Laurent Beauvais, Président de la Région Basse-Normandie, se sont réunis à Alençon le mardi 31 janvier pour faire le point sur les coopérations interrégionales déjà engagées et en lancer de nouvelles.

A l'ordre du jour de cette rencontre, prioritairement les énergies marines renouvelables, qui ont fait l'objet d'une signature de convention entre les deux régions, mais également le transport ferroviaire et la recherche.

Transport ferroviaire : les coopérations se développent

Les deux Présidents de Régions réitèrent leur volonté de travailler ensemble sur le sujet ferroviaire. La création d'un pôle d'échange multimodal en gare d'Alençon est un exemple de cette collaboration. Les deux Régions participeront à la mise en accessibilité des quais et la création d'une passerelle, la modernisation du bâtiment voyageurs et le réaménagement des espaces intermodaux. Ces travaux, d'un coût envisagé de près de 10 millions d'euros, s'échelonneront de 2013 à 2015.

S'ils se sont félicités du travail accompli sur la cohérence des tarifs, notamment pour les abonnements travail et pour les habitants du territoire du Theil, les présidents se sont engagés à accélérer l'harmonisation, en particulier pour pouvoir permettre aux jeunes bas-normands, titulaires d'un abonnement Boos'TER, de pouvoir circuler facilement en Pays de la Loire.

Évaluation du site

Drakkar Online émane de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Haute-Normandie. Le site propose l'actualité des affaires en région normandes mais également sur le plan national et international.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 14

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Concernant les grandes lignes, Jacques Auxiette et Laurent Beauvais ont réaffirmé leur vigilance sur la qualité de service sur la ligne Caen – Alençon – le Mans – Tours, étant donné la dégradation de la régularité et les suppressions des trains en 2010. Cet axe doit être valorisé comme un axe de contournement de l'Île de France et bénéficier d'une amélioration immédiate des services. Cette vigilance commune est également d'actualité en ce qui concerne les arrêts à la gare du Theil la Rouge. La rénovation de cette gare, soutenue par les deux Régions, ne peut s'accompagner, en parallèle, d'une dégradation de l'offre ferroviaire, comme c'est le cas depuis le mois de décembre avec la décision de RFF de supprimer les liaisons directes entre Le Theil et Paris. Face aux réactions des deux Régions, en décembre, un arrêt sera rétabli sur le train Paris et Le Theil, en soirée.

Economie, emploi, recherche, innovation : de nouvelles coopérations se déploient

► Dans le cadre de leur rencontre, les deux Présidents ont signé une convention de partenariat concernant les Energies Marines Renouvelables (EMR). Son objectif est de renforcer la collaboration entre Pays de la Loire et Basse-Normandie pour permettre aux entreprises des deux régions de conclure des contrats avec les consortiums qui ont répondu à l'appel d'offres de l'Etat et ainsi structurer une véritable filière économique, aujourd'hui autour de l'éolien offshore, demain autour de l'hydrolien. Pour ce faire, une rencontre commune des entreprises bas-normandes et ligériennes va être organisée dans les prochaines semaines.

Autres enjeux sur les EMR, la recherche et la formation professionnelle. Ainsi, Jacques Auxiette et Laurent Beauvais souhaitent que les équipes de recherche des deux territoires puissent collaborer notamment sur les thématiques des matériaux : des organismes comme l'Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon (ISPA) ou l'ENSICAEN peuvent utilement développer des coopérations avec leurs homologues des Pays de la Loire, et en particulier l'IRT Jules Verne retenu dans le cadre des investissements d'avenir.

En outre, cet accord interrégional prévoit une carte des formations professionnelles concertée sur le sujet des EMR. Il en est de même pour les offres de stages dans ce domaine : l'objectif est que les étudiants bas-normands et ligériens puissent avoir accès, de manière simple et pratique, aux offres de stages disponibles sur les deux régions, notamment en lien avec l'ouverture de l'antenne de l'Institut d'Etudes Politiques à Caen à la rentrée 2012, qui portera précisément sur les questions d'énergies renouvelables.

Un comité est mis en place, il a 6 mois pour formuler des propositions concrètes dans ce sens, en fonction des décisions que l'Etat prendra dans le cadre de son appel d'offres sur l'éolien offshore.

« Il est de notre intérêt qu'un pôle de compétence comme **Nucléopolis** puisse accroître ces collaborations avec les acteurs ligériens », a ajouté Laurent Beauvais.

En effet, pour Jacques Auxiette et Laurent Beauvais, « Nos deux Régions partagent un certain nombre de complémentarités sur la filière équine, la recherche sur les matériaux et la médecine

nucléaire, l'agroalimentaire. Sur l'ensemble de ces thématiques, il apparaît nécessaire de favoriser l'émergence de collaborations renforcées entre tous les acteurs de la recherche. »

« Concernant la filière équine, il faut imaginer une ouverture vers l'international notamment en s'appuyant sur les actions des Pays de la Loire en Chine et une complémentarité affirmée entre les acteurs des deux régions en recherche, formation... » précise Jacques Auxiette.

► Les Pays de la Loire sont associés à la démarche, engagée par la Région Basse-Normandie, pour créer un fonds interrégional d'amorçage (FIRA). Ce dispositif concerne notamment les entreprises innovantes relevant des secteurs d'avenir comme les biotechnologies, la santé et l'énergie. Les Régions ont la volonté d'apporter du capital, ainsi que leurs réseaux et expériences à des projets entrepreneuriaux qui n'en sont encore à un stade précoce de développement. L'objectif de cette phase, stratégique mais très risquée sur le plan financier et donc peu développée par le secteur bancaire privé, est de finaliser le développement d'une technologie sous la forme de prototype permettant ainsi de valider la réussite du pari technologique. Les Régions Bretagne et Haute-Normandie participent à cette démarche, chaque Région contribuant à hauteur de 2 millions d'euros. Il est maintenant nécessaire que les banques participent à la constitution de ce fonds pour compléter cette initiative des Régions et de la Caisse des Dépôts et Consignation.



Source : Communiqué Région Basse-Normandie